



Rapport de Présentation du
BUDGET PRIMITIF 2024
CA 2023

Conseil du 4 avril 2024

BUDGETS PRIMITIFS 2024

Le rapport sur les Orientations Budgétaires qui a fait l'objet d'un débat lors du Conseil Communautaire du 21 mars 2024 a présenté le contexte dans lequel le Budget Primitif 2024 a été élaboré. Le Budget Primitif (BP) retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année réparties sur 9 budgets,

- Budget Principal (M57)
- Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) : Régie Oléron Déchets ; Aéroport ; Energies Renouvelables
- Lotissements (M51) (4 Budgets)
- SPA (Service Public Administratif) : Musée et Patrimoine

Ce rapport présente :

1. Les résultats constatés au 31 décembre 2023.
2. Les grandes orientations budgétaires 2024
3. Les grands équilibres du budget 2024
5. Les budgets annexes

Enfin, vous trouverez en annexe les informations réglementaires : les documents budgétaires.

*L'article 107 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a modifié les articles L. 2313-1 et L. 5211-36 du CGCT relatifs à la **publicité des budgets et comptes**.*

*Dans les communes et leurs établissements publics ainsi que le département, **une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles** doit être annexée au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

La forme et le contenu de cette note de présentation brève et synthétique restent à l'appréciation des collectivités.

RESULTATS CONSOLIDES 2024

1 – RESULTATS CONSTATES AU 31 DECEMBRE 2023

L'année 2023 a été marquée par des investissements importants sur l'ensemble des budgets avec l'ouverture de nouveaux chantiers (Ateliers techniques, OT Cotinière, rénovation parc aquatique) et la fin de projets engagés en 2022 (Ouverture du Moulin de la Brée, crèche du Château, salle pédagogique à la MEP). Ces investissements mobilisent l'épargne constituée. Les résultats de fonctionnement globaux sont stables mais une dégradation est constatée sur le budget principal.

Les tableaux ci-après présentent les répartitions consolidées des dépenses et des recettes pour 2023.

	ANNEE 2023		
	Dépenses	Recettes	Résultat 2023
	2023	2023	
CDC			
Fonctionnement	22 973 580,81	28 644 136,99	5 670 556,18
<i>dont annuel</i>			710 747,17
Investissement	8 682 560,12	5 673 395,18	- 3 009 164,94
TOTAL CDC	31 656 140,93	34 317 532,17	2 661 391,24
<i>Solde des Restes à Réaliser</i>			80 182,00
Résultat Global			2 741 573,24
Régie Oléron Déchets (ROD)			
Fonctionnement	10 209 509,10	14 401 698,64	4 192 189,54
<i>dont Annuel</i>			55 377,15
Investissement	1 624 825,43	1 750 167,42	125 341,99
TOTAL ROD	11 834 334,53	16 151 866,06	4 317 531,53
<i>Solde des Restes à Réaliser</i>			- 667 924,00
Résultat Global			3 649 607,53
Régie Musées et Patrimoine IO (RMPIO)			
Fonctionnement	1 225 393,74	1 448 734,91	223 341,17
<i>dont Annuel</i>			43 444,17
Investissement	3 527 693,90	946 011,48	- 2 581 682,42
TOTAL MPIO	4 753 087,64	2 394 746,39	- 2 358 341,25
<i>Solde des Restes à Réaliser</i>			2 700 854,00
Résultat Global			342 512,75
BA Aéroport			
Fonctionnement	86 711,33	147 487,85	60 776,52
<i>dont Annuel</i>			12 931,34
Investissement	53 327,02	136 364,82	83 037,80
TOTAL Aéroport	140 038,35	283 852,67	143 814,32
<i>Solde des Restes à Réaliser</i>			- 25 000,00
Résultat Global			118 814,32

ANNEE 2023			
	Dépenses	Recettes	
	2023	2023	Résultat 2023
Energies Renouvelables			
Fonctionnement	121 848,65	183 324,13	61 475,48
<i>dont Annuel</i>			7 382,60
Investissement	93 025,68	155 780,87	62 755,19
TOTAL Energie	214 874,33	339 105,00	124 230,67
<i>Solde des Restes à Réaliser</i>			- 40 000,00
Résultat Global			84 230,67
ZA Jarrie			
	1 412 368	687 188	-725 179,19
ZA Perrotin			
	281 633	137 498	-144 135,74
ZA Seizins			
	322 387	168 819	-153 568,08
ZA 4 Moulins			
	5 943 752	3 045 776	-2 897 975,47
TOTAL Zones	7 960 139	4 039 281	-3 920 858
TOTAL GENERAL	56 558 615	57 526 383	967 768

L'aménagement des zones d'activité mobilise beaucoup la trésorerie de la CDC (3.9 M€ au 31/12/2023). Les ventes des terrains doivent permettre de couvrir ces dépenses d'aménagement qui constituent actuellement le déficit. Toutefois, le ralentissement économique constaté ainsi que la volonté de maîtriser le foncier laissent à penser que ce portage financier devra être prolongé lors des prochains exercices. Un emprunt sur la zone de 4 Moulins est proposé accompagner ce dispositif.

Au niveau global :

ANNEE 2023			
	Dépenses	Recettes	
	2023	2023	Résultat 2023
Ensemble des Budgets			
Fonctionnement	42 577 183	48 864 663	6 287 480
Investissement	13 981 432	8 661 720	-5 319 712
TOTAL	56 558 615	57 526 383	967 768
RAR			2 048 112
TOTAL avec RAR			3 015 880

En 2023, les reports (RAR en rouge) sont positifs : subventions ou emprunts devant être versées. Par comparaison avec l'exercice 2022 et pour l'ensemble des budgets, on constate un résultat de fonctionnement stable (6.3 M€ en 2023 comme en 2022).

La dégradation budgétaire se situe au niveau des résultats d'investissement (-3M€ pour le budget principal contre -1.3 M€ en 2022) et pour les Musées (-2.5 M€ contre -1M€ en 2022). Ces projets mobilisent l'autofinancement constitué lors des années précédentes. Des affectations de résultat de fonctionnement vers les section d'investissement doivent permettre de couvrir ces déficits.

ANNEE 2022			
	Dépenses	Recettes	
	2022	2022	Résultat 2022
Ensemble des Budgets			
Fonctionnement	40 113 395	46 406 829	6 293 434
Investissement	16 071 887	14 365 661	-1 706 226
TOTAL	56 185 282	60 772 490	4 587 208
RAR			1 055 320
TOTAL avec RAR			5 642 528

BUDGET CDC OLERON 2024

2– CONTEXTE BUDGETAIRES POUR 2024

Pour mémoire, les grandes Orientations Budgétaires pour 2024 sont :

- L'Etat a décidé, à travers la loi de finances pour 2024, d'augmenter les bases d'imposition du foncier bâti de + 3.9 % en suivant le rythme de l'inflation ;
- Le Président, suite à la consultation des élus lors de la présentation du DOB propose une augmentation de la fiscalité +3%. L'EPCI retrouve un pouvoir de taux sur la fiscalité locale pour les taxes foncières, la CFE et la TH RS
- La DGF n'est pas notifiée au moment du vote du budget. Une anticipation de stabilité envisagée pour ce budget. Une récente étude a permis de mettre en avant que la CdC avait bénéficié de bonifications de DGF importantes jusqu'en 2010 car elle disposait de coefficient d'intégration élevé et bien supérieurs à la moyenne (jusqu'à 3.5 M€ de DGF). Dès 2015 les plans d'économie gouvernementaux visant à réduire les écarts de DGF par habitant ont fortement impacté la CDC. Une DGF à 1.45 M€ est envisagée pour 2024 (non notifiée à ce jour)
- Définition d'une stratégie pour la politique volontariste pour la production de logements à l'année, priorité du mandat. Une étude menée par Charente Maritime Développement doit permettre la construction d'un plan d'actions.
- Mise en œuvre d'Oléron 2035 :
 - Priorité donnée au logement à l'année (voir ci avant)
 - Poursuite du volontarisme de la CdC en faveur de l'enfance et la jeunesse
 - Soutien au monde associatif-lien social, au centres bourgs et aux services à la population (ex: MSAP), fonds de concours Oléron 2035
 - Accélération des actions en matière d'espaces naturels, agricoles, marais et littoraux (plan friches, lutte contre érosion, stratégie marais, etc)
 - Réalisation des premières pistes Plan vélo III et études techniques de la Transoléronaise.
 - Renforcement des transports à l'année (Transport à la demande) en complément de la liaison maritime et navette estivales.
 - Poursuite du rythme des actions soutenues par Oléron 21, Acte II (Contrat de proximité)
 - Lancement du Plan Energie Climat Oléron et accélération des projets solaires en autoconsommation et ombrières
 - Une ambition renouvelée pour le patrimoine historique (Moulin, Musée, Port des salines, Maison éco-paysanne)

La mise en œuvre de ces priorités passe par une augmentation des charges de fonctionnement (recrutement d'agent, charge d'entretien des marais, prestations de service pour les transports) et des investissement (pistes, équipements enfance et muséaux).

3 – LE BUDGET 2024 CDC OLÉRON

Charges de fonctionnement			Produits de fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	6 062 034,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	2 740 556,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 522 003,00	013	Atténuations de charges	55 000,00
014	Atténuations de produits	4 152 770,00	77	Produits spécifiques	
			70	Produits des services, domaine et ventes	1 025 196,00
65	Autres charges de gestion courante	6 084 603,00	73	Impôts et taxes	5 688 858,00
66	Charges financières	290 000,00	731	Impositions directes	12 969 458,00
67	Charges spécifiques	15 000,00	74	Dotations et participations	4 988 058,00
023	Virement à la section d'investissement	3 776 037,00	75	Autres produits de gestion courante	621 320,82
042/68	Dot. amortissements, aux dép. provisions	3 010 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert / sections	824 000,00
	Total :	28 912 447,00		Total :	28 912 447,00

Charges d'investissement			Produits d'investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
001	Déficit d'investissement reporté	3 009 164,94	021	Virement de la section de fonctionnement	3 776 037,00
040	Opérations d'ordre de transfert / sections	824 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert / sections	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 020 000,00	041	Opérations patrimoniales	2 020 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	730 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 098 669,00
	Opérations d'investissements	13 162 393,06	1068	Affectation résultat Fonction.	2 930 000,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	13	Subventions d'investissement reçues	5 930 852,00
26	Participations et créances ratt		16	Emprunts et dettes assimilés	1 010 000,00
27	Autres immobilisations financières			Total :	19 765 558,00
	Total :	19 765 558,00		Total :	19 765 558,00

Régularisation des travaux Gendarmerie (Semdas)	
Amortissement subventions transférables	

Autofinancement (Amortissement et Virement SF à SI)	

A Les Participations : 6M€ € soit 24 % du budget

Le 1^{er} poste de dépense est constitué par les versements de participations et subventions. Certaines de ces contributions sont obligatoires comme la participation au Service d'Incendie et de Secours de la Charente Maritime 1 192 311€ (+13%) ou la participation au Pôle Marennes Oléron 351 359 € (+21%).

La CAF révisé sa politique de financement et subventionnera directement les associations gestionnaires des crèches et CLSH (1.1 M€). Le CdC ne touchera plus ces fonds pour les reverser, de ce fait les subventions aux crèches et CLSH sont en baisse (-7%)

L'office de Tourisme Intercommunal recevra 1.17 M€ (+3%). Les charges (notamment personnel) avec l'obligation d'ouverture des Offices les communes étant reconnues comme des stations classées. 9000 € sont consacrés à l'organisation de l'Ultra Trial.

Il est prévu au budget une participation au service Départemental de démoustication, cette dépense étant auparavant prise en charge dans le contrat Oléron 21 (acte 1) soit 100 000 €.

Les indemnités des élus représentent 146 000 € (en progression car les indemnités du budget déchets sont désormais prise en charge par le budget communautaire par cohérence pour la réalisation de la paie).

Code	Dépenses réelles	Réalisé 2023	BP 2024	
Dont	SDIS	1 053 459	1 192 311	13%
	Sub. Jeunesse	1 185 835	1 100 276	-7%
	Maison Tourisme	1 142 285	1 179 000	3%
	PMO	289 520	351 359	21%
	SDIS - plages	471 047	500 000	6%
	BA Musée	780 000	780 000	0%
	Participation Moustiques	100 000	100 000	0%
	Indemnité Aux Fermiers (Iléo)	-	-	
	Indemnités Elus	123 359	146 000	18%

B Les Charges de Personnel : 5.5 M€ (22 % du budget)



La masse salariale est en évolution et correspond à la volonté politique de développer des services à la population décidés dans le cadre d'Oléron 2035 : comme le création de l'espace France service / Réserves Foncières / Accueil Habitat / Paysagiste conseil / Renfort Compta-littoral

- De nouveaux emplois sont créés en 2023 : Projets Européens (financement Région) / ERIP (Région) / chargé de Communication / Suivi des projets service Technique.
- Pour 2024 sont prévus le recrutement d'une assistante pour le service de Taxe de Séjour (suite passage au Réel), le renforcement de l'équipe à la MSAP, la création d'un poste dans le cadre du projet Mon Accompagnateur Rénov. Si les financements sont accordés un poste pour la gestion et l'économie des flux d'énergie au sein du pôle technique sera développé.
- Augmentation de la participation de la CDC dans les tickets restaurant délivrés au Personnel
- Versement d'une prise de pouvoir d'achat (dispositif d'Etat : 35 000 €)

C Les Charges Générales 6 M € (24 % du budget)

Le tableau ci-après indique l'évolution des charges générales entre 2021 (2020 et 2021 sont des années impactées par la covid) et 2024.

	2021	2022	2023	2024	Evo 24/21
Adm Gén	415 369	373 257	326 733	413 348	0%
Jeunesse et natation scolaire	515 357	597 084	645 370	722 320	40%
Gémapi / Espace Nat	1 171 702	1 119 381	1 838 111	2 294 721	96%
Piste Esp Vert / Plage	485 199	700 829	675 452	650 350	34%
Déplacements	436 397	483 764	524 735	632 500	45%
Agriculture (défrich)	165 364	231 245	302 618	452 440	174%
Autres *	516 354	579 174	841 827	896 355	74%
Total	3 705 742	4 084 733	5 154 846	6 062 034	64%

Contrat Prox (Financement CD17)

* autres : Aire acc GV, Urbanisme, économie, héberg gendarmes...

Les charges de l'administration générale (communication, frais généraux,) seront relativement stables. Les évolutions les plus importantes concernent :

- La jeunesse : mise en place de séjours internationaux et reprise des camps, CTG renforcement du BIJ.
 - Entretien des pistes cyclables et nettoyage des plages
 - Déplacements : En 2024 un nouveau marché est signé. Le choix s'est porté sur des véhicules propres impactant donc le coût de la prestation : +70 000 € soit 480 000 €. En 2022, il est choisi de mettre en place le TAD un nouveau service dont le cout annuel est de 42 000 € pour 2024.
 - Gémapi et Espaces Naturels. Ces services sont financés en grande partie par le Département. Les dépenses entretien des terrains et des marais sont importants 1.5 M€ en 2024 pour un budget global de 2.3 M€ de charges générales pour ces services.
 - Agriculture : mise en place d'une politique de défrichage et de remise en état des marais destinés à la saliculture.
- Sur l'ensemble des budgets les postes entretien des terrains (compte 6152) représentent 2.3 M€ soit un tiers de la charge de ce chapitre.

D Le Détail par Service

Les tableaux ci-après présentent la ventilation analytique des dépenses et recettes de fonctionnement. Cette extraction est hors virement à l'investissement pour le BP 2024.

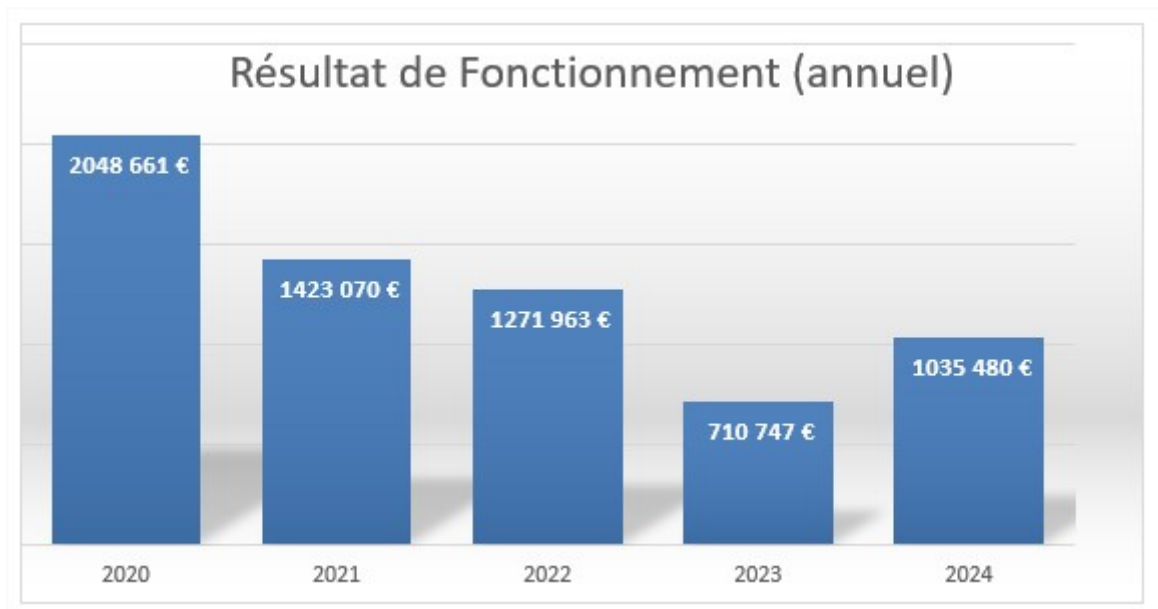
DEPENSES	Réalisé 2023	BP 2024
Chg Financières et Autofinancement		
FNGIR + FIPC	3 755 202	3 768 500
Intérêts des emprunts	217 088	290 000
Attr. Compens. versées aux communes	155 268	155 270
Opération d'ordre (cession)	24 457	0
Dotations aux Amortissements	2 874 976	3 000 000
Provisions	0	10 000
Administration Générale		
Administration Générale hors bâtiment	1 378 592	1 586 460
Administration et Services Techniques	458 960	550 448
Equipements Communautaires		
Bâtiment Ors	17 296	16 500
Gendarmerie Intercommunale	13 383	40 000
Aérodrome (Hors BA)	21 157	28 200
Centre Aquatique ILED	50 642	55 000
Chambre Funéraire	2 889	2 250
Aire Gens du voyage St P	128 459	124 056
Déplacements		
Pistes Cyclables Espaces Verts entretien + voirie	695 099	629 628
Transport Déplacements	752 377	866 894
Littoral - Plages - Défense Côte		
Sécurité Estivale : Plages / Gendarmes saisonniers	659 539	741 300
Nettoyage des Plages et Etudes DQL	260 136	274 350
Littoral Gémapi + Papi (Fonctionnement)	1 987 586	2 342 884
Habitat		
Habitat	298 950	343 626
Maison Phare	18 859	22 827
Contrat Local Santé	48 752	88 163
Pole Instructeur Intercommunal	221 345	235 779
Service Foncier odc	62 779	71 080
Musées - Culture		
Part. Bud. Annexe Musée Patrimoine IO	784 821	785 000
Cinéma ELDORADO	8 841	14 600
Jeunesse - Sport		
Politique Jeunesse PEL	3 020 684	3 103 180
Natation Scolaire et ILED	83 150	85 000
Voile Scolaire et regroupements sportifs	81 223	105 000
CEPMO	14 074	6 000
Espaces Naturels et Dévelop durable		
Gestion espaces naturels	560 098	775 171
Energie Climat	193 581	194 494
Développement économique		
Développement économique	238 590	260 997
Maison des Entreprises Service	54 984	71 154
Bat Indus Guymarine	130 038	39 600
MSAP	186 370	295 719
Agriculture Durable	460 433	632 952
Tourisme - Taxe de Séjour	1536 500	1638 409
Participations		
Service Incendie (SDIS)	1 053 459	1 192 311
Subventions aux Associations / Animation	173 423	196 000
PMD (Pole Mn O)	289 520	351 359
ROD	0	146 251
TOTAL CHARGES Fct.	22 973 581	25 136 410

RECETTES	Réalisé 2023	BP 2024
Fiscalité et Dotations		
Impôts Locaux	10 418 778	10 856 666
DGF	1 449 844	1 449 844
Attribut. compens. à recevoir communes	721 257	721 257
Autres Opération d'ordre	24 472	0
Subventions transférables / Neutralis Sub. Eq	823 325	824 000
Excédent fonctionnement reporté	4 959 809	2 740 556
Administration Générale		
Administration Générale hors bâtiment	208 569	165 500
Administration et Services Techniques	4 634	0
Equipements Communautaires		
Bâtiment Ors	0	0
Gendarmerie Intercommunale	0	198 333
Aérodrome (Hors BA)	0	0
Centre Aquatique ILEO	89 361	90 000
Chambre Funéraire	15 000	15 000
Aire Gens du voyage St P	48 877	49 000
Déplacements		
Pistes Cyclables Espaces Verts entretien + vo	64 696	30 000
Transport Déplacements	302 183	310 880
Littoral - Plages - Défense Côte		
Sécurité Estivale : Plages / Gendarmes saison	42 077	42 000
Nettoyage des Plages et Etudes OQL	150 000	150 000
Littoral Gémapi + Papi (Fonctionnement)	1 330 359	2 079 815
Habitat		
Habitat	56 965	112 416
Maison Phare	23 141	19 000
CLS + Centre Covid	40 078	42 250
Pole Instructeur Intercommunal	242 648	250 400
Service Foncier cdc	0	0
Musées - Culture		
Musées	0	0
Cinéma ELDORADO	2 175	0
Jeunesse - Sport		
Politique Jeunesse PEL	987 828	1 095 308
Natation Scolaire et ILEO	0	0
Voile Scolaire et regroupements sportifs	0	0
CEPMO	50 000	50 000
Espaces Naturels et Dévelop durab		
Gestion espaces naturels	302 129	336 605
Energie Climat	66 196	45 750
Développement économique		
Développement économique	39 009	86 294
Maison des Entreprises Service	23 767	26 000
Bat Indus Guymarine	31 601	0
MSAP	106 967	131 670
Agriculture Durable	260 193	417 303
Tourisme - Taxe de Séjour	1 957 432	2 423 000
Participations		
Service Incendie (SDIS)	0	0
Subventions aux Associations / Animation	0	0
PMO (Pole Mn O)	0	0
ROD	0	146 251
TOTAL RECETTES Fct.	28 644 137	28 912 447

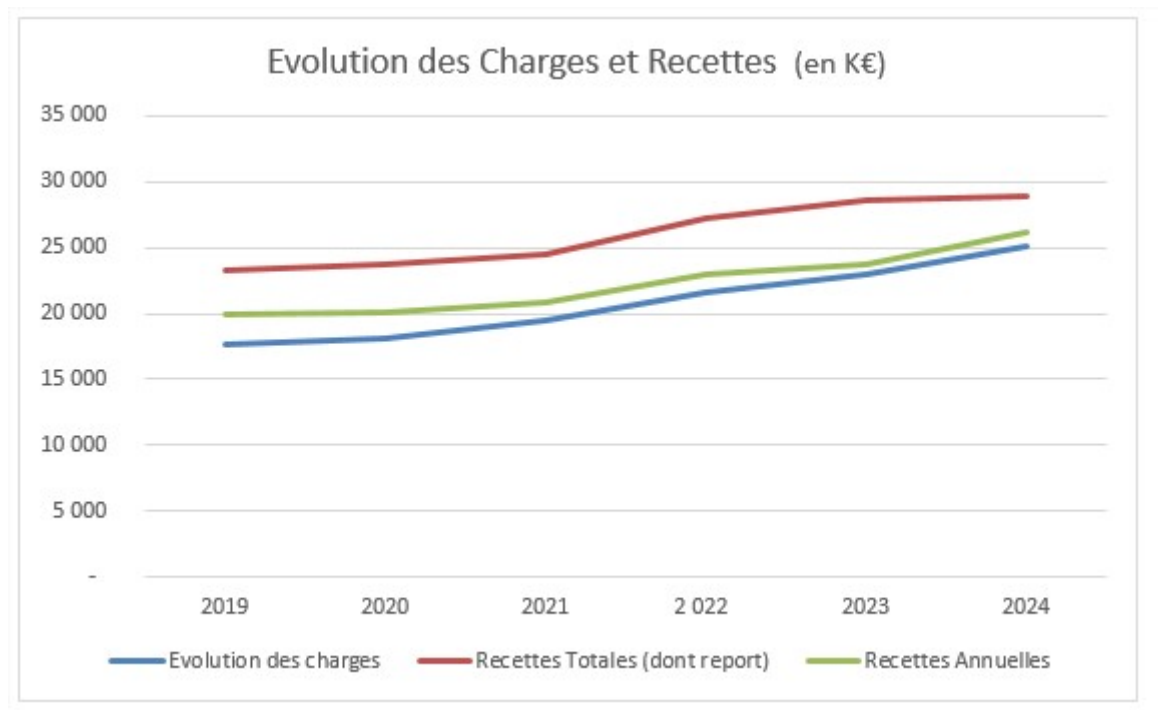
E Résultat Prévisionnel

Suite à la présentation faite aux élus des prévisions de dépenses, des recettes (**notifications des bases depuis le DOB**), des perspectives d'investissement, la décision de majorer légèrement les taux de la fiscalité (+3%) sur les TF et la THRS permet de retrouver une marge de manœuvre sur l'année 2024.

Un résultat de +1.0 M€ est prévu. Ce résultat pourra être amélioré par les subventions non encore certaines et non inscrites ou minoré selon les charges non prévisibles.



La progression des recettes sur 2024 +10.5% est supérieure à la progression des charges (9.5%), le résultat de fonctionnement devrait donc légèrement augmenter.



F La Fiscalité

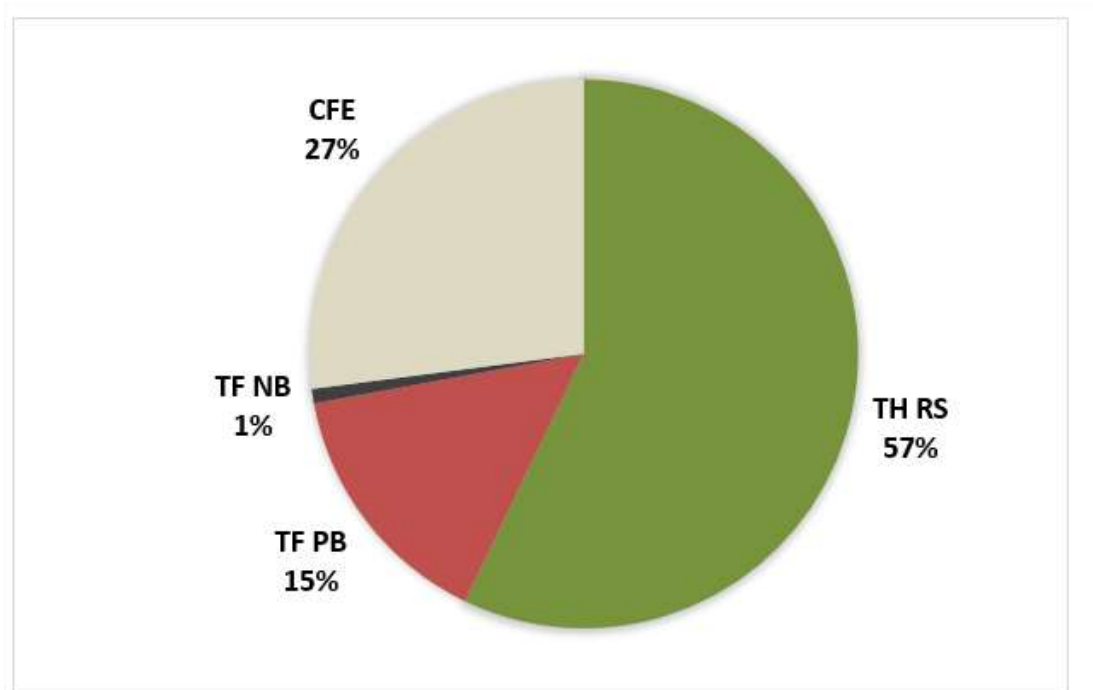
La taxe foncière sur les propriétés bâties est l'impôt pivot. Les taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties, de taxe d'habitation doivent évoluer dans les mêmes proportions au maximum que l'impôt pivot. La cotisation foncière des entreprises est également plafonnée à la moyenne de l'évolution de fiscalité communale (l'augmentation de la CFE est plafonnée au taux de 25,55 % soit 1,3 %).

Il est constaté une évolution limitée de la base de la THRS +1,44 % en 2024. Ce point est à étudier.

Lors du débat sur les orientations budgétaires, il est proposé par le Président une augmentation de la fiscalité sur les bases foncières de 3%.

⇒ Taxe foncière sur les propriétés bâties	2.26 %
⇒ Taxe foncière sur les propriétés non bâties	8.81 %
⇒ Taxe habitation additionnelle	9.76%
⇒ Cotisation Foncière des Entreprises	27.55%

Répartition par type d'impôts :



La fiscalité intercommunale touche principalement les résidences secondaires via la taxe d'habitation : 57 % de l'impôt collecté. Les taxes foncières ne représentent que 16 % de la fiscalité.

La CdC ne maîtrise plus totalement son pouvoir du taux sur la CFE (voir introduction).

Pour rappel, depuis la suppression de la TH sur les résidences principales l'Etat verse une quote-part de TVA qui évolue chaque année en fonction de son produit national (3.8M€). La suppression totale de la CVAE en 2027 est basée sur la même compensation (1M€)

Ces recettes (5M€ environ) sont donc dépendantes de la croissance et ou d'éventuels arbitrages gouvernementaux pour un assainissement des finances publiques...

G Les Projets d'investissement

La dynamique d'investissement est plus active qu'en 2023 avec la réouverture du chantier de la Gendarmerie, la mise en chantier des pistes cyclables (Route des Huitres / Boyard), la construction du Centre Technique, la rénovation de la crèche de St Pierre, de la Maison de l'enfance notamment.

Le détail par opération est présenté dans l'annexe budgétaire.

Code	Dépenses réelles Inves	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024
20+21+22	Investissement et Equipements	12 595 754	6 321 253	5 212 138	11 621 560
dont	Pistes Cyclables	2 443 862	582 883	858 344	1 424 500
	Gendarmerie Intercommunale	3 844 263	2 724 460	55 128	1 107 000
	Administration Générale & ST	272 079	58 333	80 873	182 000
	ILEO - Complexe Aquatique	3 182 918	182 161	444 707	781 600
	Plages - OQL aménagements	346 763	585 173	1 174 911	1 941 666
	PAPI & Gémap	475 532	165 332	167 038	418 772
	Politique de l'Habitat	377 279	180 164	430 873	365 000
	Jeunesse	37 862	79 015	52 055	224 200
	Economie - Agriculture - Tourisme	542 762	87 462	35 563	303 500
	Crèche du Château	-	435 014	743 812	48 600
Nouveau Projets du Mandat					
	Centre Technique CdC IO		45 624	212 865	1 000 000
	Crèche de St Pierre		23 520	91 575	428 000
	Maison de l'enfance			39 962	707 800
	BIJ - relocalisation		445 350	-	24 300
	Reloc. France Service / Renov				31 000
	Création de Réserves Foncières	790 789	604 097	472 750	1 000 000
	Fonds de concours Oléron 2035		11 652	84 853	100 000
	Agr. Musée IO (1,5M HT - Subv MPIO)				
	Office Tourisme Cotinière			72 703	480 000
	Eldorado			30 778	205 000
	Relocalisation Maison Tourisme				150 000
	Ateliers Relais Economie / Locaux Ind.				25 000
	Chambre Funéraire				
204	Subventions d'équipement versées	14 225	22 201	63 893	-
16	Remboursement Dette en K	607 196	667 413	777 799	720 000
	Autres immobilisations financières	74 000	-	9 813	27 000
	Dépenses réelles Investissement	13 291 174	7 010 867	6 063 643	12 368 560

Le détail par opération est présenté dans l'annexe budgétaire.

H L'endettement

L'encours de la dette est de 11 302 198 € au 31/12/2023 comme le présente ce tableau

Encours de la dette au	11 801 881 €
31/12/2022	
→ Entrée : nouveaux Emprunts	331 186
← Sortie : Remboursement des échéances des emprunts	830 869 €
Encours de la dette au	11 302 198 €
31/12/2023	

Un emprunt de 0,33M€ est mobilisé en 2023 pour les réserves foncières (Dolus). Parallèlement 0,83 M€ sont consacrés au remboursement du K de la dette. L'encours de celle-ci est donc de 11,3 M€ à fin 2023 (-500 000€).

1 Structure de la dette selon la charte « Gissler » (dite de bonne conduite)

100 % de la dette est classée sans risques (taux fixes ou variables simples et en €).

structure	indice	poids
A	1	100,00 %

Structures

A Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)

Les emprunts pour les réserves foncières et une fois les projets immobiliers constitués pourront se transformer) en prêts à long termes jusqu'à 40 ans. (Actuellement in fine sur 15 ans)

2 Encours de la dette consolidée :

Encours de la dette	au 31/12/2019	au 31/12/2020	au 31/12/2021	au 31/12/2022	au 31/12/2023	Net
CDC Oléron	6 514 539	5 826 143	11 075 117	11 801 881	11 302 198	-499 683
Régie Oléron Déchets	1 395 899	1 244 239	1 690 172	1 493 832	1 294 871	-198 960
Régie Musées	358 552	337 158	315 103	292 361	268 907	-23 454
BA 4 Moulins	1 116 051	800 778	482 639	161 608	-	-161 608
BA Energie R.	800 000	747 215	694 353	641 412	588 394	-53 019
	10 185 041	8 955 533	14 257 384	14 391 094	13 454 370	-936 723

BUDGETS ANNEXES 2024

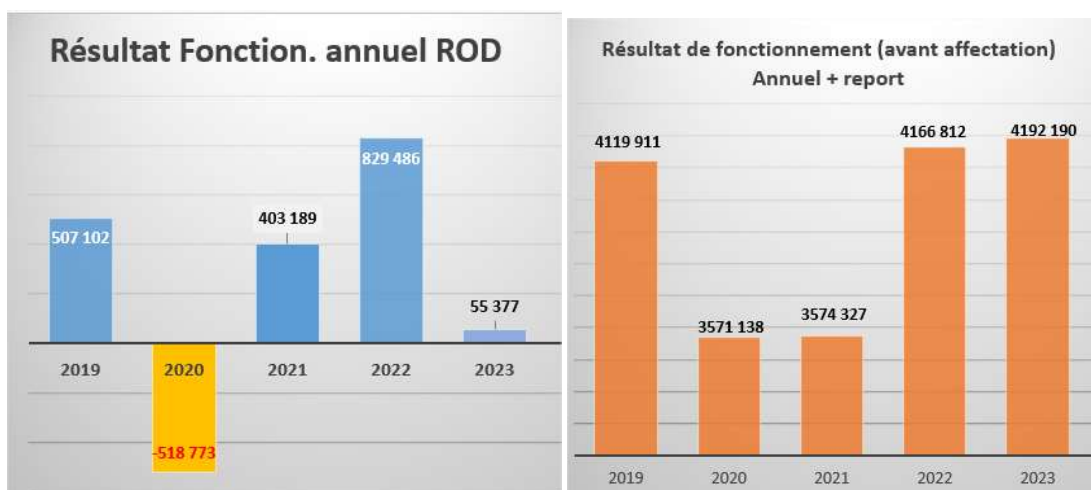
4 a – LE BUDGET ANNEXE OLERON DECHETS

Compte Administratif 2023

En 2020, des moyens importants sont déployés pour mettre en place la Redevance Incitative : renouvellement des moyens de collecte des déchets et recensement des besoins de chaque usager, ce qui génère un déficit de -518 773 € (mais compensé par le résultat mis en réserve). En 2021 puis en 2022, la situation se rééquilibre. Un résultat de +829 486 € est enregistré à la fin 2022.

La RI se déploie en 2023 avec une refonte totale de la grille de tarification. La redevance de base baisse de 7,5 % - ce qui génère une baisse des recettes. Le résultat 2023 est équilibré à + 55 377 €.

Si l'on inclue les reports le résultat est de 4.19 M€ à la fin 2023.



Budget 2024

Charges Investissement			Recettes Investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
020	Dépenses imprévues		001	Excédent d'invest. reporté	125 341,99
040	Subv. Transférables	130 000,00	021	Virement section fonctionnement	2 883 351,00
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	040	Amortissements	1 110 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	150 000,00	041	Opérations patrimoniales	20 000,00
	Opération d'investissements	4 569 332,00	10	Dotations, fonds divers	730 639,01
	Total :	4 869 332,00		Total:	4 869 332,00

Charges Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	7 837 753,00	002	Excédent fonctionnement reporté	3 647 189,54
012	Charges de personnel	1 770 000,00	013	Atténuations de charges	18 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	042	Subventions transférables	130 000,00
023	Virement vers section d'invest.	2 883 351,00	70	Produits des services, ventes	8 439 400,46
042	Amortissements	1 110 000,00	74	Subventions d'exploitation	1 123 045,00
65	Autres charges de gestion courante	116 500,00	75	Autres produits de gestion courante	507 519,00
66	Charges financières	4 000,00	77	Produits exceptionnels	87 000,00
67	Charges exceptionnelles	120 550,00			
68	Provisions	10000			
	Total :	13 952 154,00		Total :	13 952 154,00

Autofinancement

La Redevance (7.55 M€) représente 73 % des ressources du budget de la Régie. La REOM est exclusivement affectée à la collecte et au traitement des déchets. Au 1er janvier 2023, la Redevance est incitative : une partie du montant de la redevance est calculé selon le volume des déchets déposés auprès du service de collecte.

Charges de fonctionnement : +8 % (11.06 M€ hors virement à l'investissement)

- Collecte des déchets ménagers : 2,55 M€ (+1% pas de pénalités sur le taux de présentation)
- Tri des emballages et papiers : +251 500 € → principalement lié à l'entente pour la modernisation du nouveau centre de Tri à LR (245 500 €)
- Charges de personnel : +100 000€ (+7%) → inflation, équipe compostage, bricopole, ½ tps carton, maintenance des bacs, et réorganisation
- Hausse des amortissements : suite investissements collecte, dépenses amorties sur 10 ans (+143 000 € comparé à 2023).

Recettes de fonctionnement : +0% estimé (10,3 M€)

- Redevance OM 7.55 M€ : une stabilité du revenu de la redevance. Les professionnels devraient engager des efforts dans le tri afin de baisser le montant de la redevance à payer,
 - Les projections budgétaires sont bâties sur une stabilité de le REOMi (185 €)
 - Stabilisation des revenus de la revente des matériaux, après une hausse en 2022 et une baisse en 2023.
 - Hausse des subventions (Ademe) pour les nouveaux projets et le solde RI.

L'année 2024 devrait être déficitaire (-481K€), toutefois le résultat reporté (4,2M€) doit permettre l'équilibre global.

Endettement :

L'encours de la dette est de 1 294 872 € au 31/12/2023 (-199K€). Aucun emprunt est prévu sur 2024.

Investissements :

La poursuite de la modernisation des moyens de collecte doit se poursuivre (bacs, colonnes, achat de composteurs) 500 000 € .

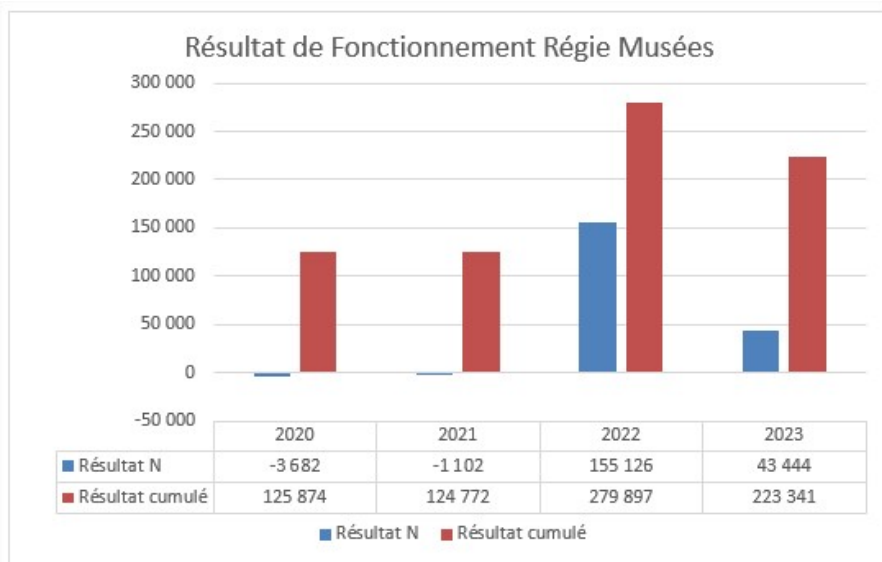
Sur l'Ecopole le remplacement d'une pelle est programmé (300 M€), ainsi que la fin de la mise en place du bricotech. Ces investissements sont autofinancés.

4 b – LE BUDGET ANNEXE REGIE MUSEES ET PATRIMOINE

Le Compte Administratif 2023 :

Pour l'année 2023, le résultat de la Régie des Musées est excédentaire pour sa partie fonctionnement (+43 444€). Ce dernier se cumule avec le résultat mis en réserve 179 897€. Le solde de fonctionnement est donc de +223 341€.

Le résultat d'investissement s'établit à -968 911 €, il est couvert en partie par les subventions à recevoir sur les projets du Moulin notamment. Un emprunt sera également à contracter pour l'équilibre budgétaire.



Le Budget 2024

Charges Investissements		
Code	Libellé	Budget
040	Subventions Transférables	77 000,00
041	Opérations patrimoniales	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	24 500,00
	Opérations d'investissements	877 117,58
001	Déficit Investissement	2 581 682,42
Total :		3 575 300,00

Recettes Investissement		
Code	Libellé	Budget
040	Amortissements	230 000,00
041	Opérations patrimoniales	15 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	286 584,17
13	Subventions d'investissement reçues	1 134 304,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 909 411,83
Total :		3 575 300,00

Charges Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	443 498,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	691 447,00
65	Autres charges de gestion courante	1 460,00
66	Charges financières	10 500,00
68	Dotations aux amor / provisions	230 000,00
Total :		1 376 905,00

Recettes Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget
002	Excédent de fonctionnement reporté	80 000,00
013	Atténuations de charges	5 000,00
042	Subventions Transférables	77 000,00
70	Pdts services, domaine et ventes	413 600,00
74	Dotations et participations	801 305,00
75	Autres produits de gestion courante	-
Total :		1 376 905,00

TOTAL	4 952 205,00
--------------	---------------------

TOTAL	4 952 205,00
--------------	---------------------

Autofinancement

Les principaux projets :

Travaux sur la salle Pédagogique à Grand Village

Bâtiment comprenant une salle pédagogique (multifonction), une cuisine, un bureau pour les permanences Info Energie Habitat, une cour extérieure, deux espaces de stockage. L'enveloppe

budgétaire pour ce projet et de 955 000 € TTC répartis sur 2022 à 2024. Les subventions représentent 262 000 €.

Concours pour l'extension du Musée de St Pierre

Le lauréat du concours est désigné (Atelier du Trait). Le projet doit donc être finalisé pour un dépôt de permis de construire. Le budget de l'opération est de 1,7M€ HT (Moe incluse). Les demandes de subventions (Etat, Département) seront faites à l'APD.

Moulin de la Brée

Fin de l'aménagement du local de stockage de la farine (rayonnage) ; création d'un abri pour la maquette extérieure ; développement de la carte interactive des moulins. Demande des soldes des subventions (Etat, Europe, CD17 et Fondation de France)

Financement des projets

Ces ouvertures ou projets ont nécessité une augmentation de la subvention d'équilibre du budget général qui est passé de 680 000€ à 780 000€ en 202 : en plus de l'évolution des charges fixes, comme les salaires, l'ouverture au public du Moulin nécessite des frais d'installation (fournitures, logiciels), de communication, d'inauguration, de constitution de stocks de céréales.

Compte tenu des bonnes fréquentations enregistrées en 2023 et des perspectives de recettes et de charges pour 2024, il est prévu un maintien de cette subvention d'équilibre pour 2024.

80 000 € du résultat de fonctionnement 2023 sera conservé en report (pour 2024) le solde sera affecté à l'investissement (recettes).

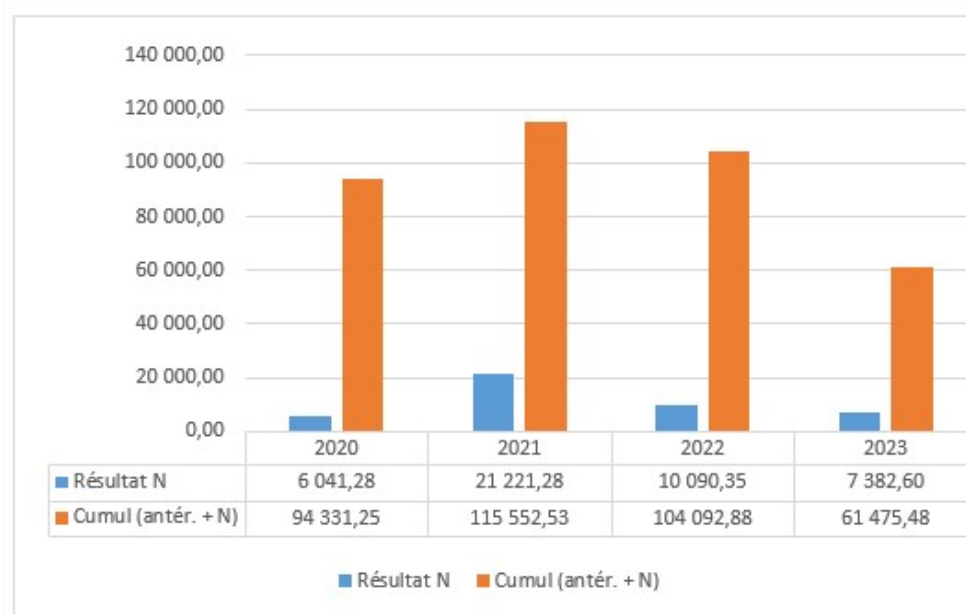
La section d'investissement dont le solde est déficitaire de -2,6M€ doit retrouver un équilibre par le versement des subventions et par l'apport d'un emprunt (part non autofinancée) de 1M€ à contracter sur 2024.

4 c – LE BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

Ce budget regroupe les installations photovoltaïques mises en place par la CDC (sauf les ombrières Iléo dont la production est autoconsommée).

Le résultat annuel est de + 7383 € pour la partie fonctionnement Les charges intègrent la prise en charge de l'ingénierie du budget général (22K€ +5K€). Avec le résultat reporté (54003€) le résultat cumulé est de 61475€.

Le Compte Administratif 2023 :



Le budget 2024:

Budget 2024

Charges Investissements		
Code	Libellé	Budget
139	Subventions Transférables	17 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	60 000,00
20	Etudes	140 000,00
21	Matériels et immobilisations	10 000,00
23	Immobilisations en cours	
Total :		227 000,00

Recettes Investissement		
Code	Libellé	Budget
021	Virement de la Sect Fonct	47 293,00
28	Dotations aux amortiss.	93 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	-
16	Emprunts et dettes assimilés	23 951,81
001	Excédent d'investissement reporté	62 755,19
Total :		227 000,00

Charges Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	23 150,00
012	Charges de personnel et frais assin	30 000,00
023	Virement à l'investissement	47 293,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
66	Charges financières	1 000,00
67	Charges Except.	100,00
68	Dotations aux amor / provisions	93 000,00
Total :		195 543,00

Recettes Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget
002	Excédent de fonctionnement reporté	61 475,48
042	Subventions transférables	17 000,00
70	Pdts services, domaine et ventes	117 017,00
75	Autres Pdt gestion	0,52
77	Pdt exceptionnels	50,00
Total :		195 543,00

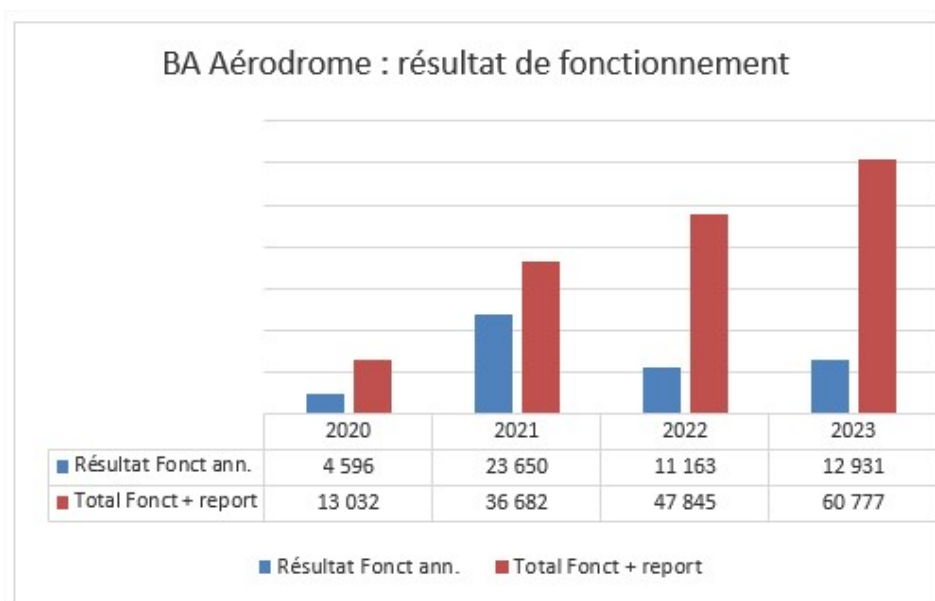
Autofinancement

Le budget prend acte du lancement du projet d'autoconsommation collective. Une mission d'AMO est notifiée. Objectif :

- **Octobre 2024 : lancement appels offres travaux**
- **Janvier 2025: début des travaux**

4 d – LE BUDGET ANNEXE AERODROME

Le Compte Administratif 2023 :



Le Budget 2024 :

Budget 2024

Charges de fonctionnement			Produits de fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	56 500,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	60 776,52
023	Virement à la section d'investissement	27 397,00	042	Opérations d'ordre de transfert / sections	47 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert / sections	68 000,00	70	Produits des services, domaine et ventes	5 600,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	75	Autres produits de gestion courante	52 570,00
66	Charges financières	-	77	Produits spécifiques	0,48
67	Charges spécifiques	13 550,00			
Total :		165 947,00	Total :		165 947,00

Charges d'investissement			Produits d'investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
040	Opérations d'ordre de transfert / sections	47 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	27 397,00
041	Opérations patrimoniales	-	040	Opérations d'ordre de transfert / sections	68 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	-	041	Opérations patrimoniales	-
21	Immobilisations corporelles	78 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	-
23	Immobilisations en cours	53 434,80	.001	Excédent Reporté	83 037,80
Total :		178 434,80	Total :		178 434,80

Autofinancement

Le résultat d'exploitation à +12 931€. Il se cumule au résultat reporté de 2022 (47 846 €) pour atteindre 60 777€ fin 2023.

En investissement 7163 € ont été dépensés pour une améliorer le système de ventilation des hangars (condensation) et l'achat de matériels de débroussaillage. La section d'investissement est positive à +83 038 € fin 2023.

Une analyse juridique des conventions de gestion avec les associations et des baux d'occupation est commandée.

En 2024, sont prévus des travaux de clôture du terrain, l'achat d'une bâche contre les incendies, l'aménagement du parking et la rénovation du bureau de l'association les ailes Oléronaises.

4 e – LES BUDGETS ANNEXES ZONES d'ACTIVITES

Quatre budgets annexes sont constitués pour la gestion des zones d'activités. La CdC Oléron achète les terrains met en œuvre la viabilisation pour cède les parcelles aux entrepreneurs. Une fois l'opération terminée, le budget est clôturé et les terrains restants (en général la voirie et les espaces verts) sont repris par le budget général.

L'objectif est de présenter en fin d'opération un résultat équilibré : les ventes de terrains (in fine) doivent financer les achats et les aménagements des terrains.

Le budget communautaire réalise une avance de trésorerie. Ces résultats cumulés de l'aménagement des zones sont assez lourd -3,92 M€ au 31/12/23. Un emprunt de 3M€ sera contracté sur 2024 et sur le budget 4 Moulins de façon accompagner le choix de maîtriser le foncier sur une période assez longue.

Zone La Jarrie

Résultat au 31/12/2023 : - 725 179€

Les travaux de la T4 (450K€) sont achevés à la fin du 1er semestre 2023. La vente de ces parcelles permettra l'équilibre du budget de la zone. A ce jour il n'existe plus de parcelles disponibles sur les tranches 2 et 3.

> 14 321 m² sont proposés à la vente pour la T4

4 Moulins :

Résultat au 31/12/2023 : - 2 897 975 €

Les travaux sont terminés, la commercialisation est en cours (1 poste affecté et partagé avec la gestion de la maison des entreprises.

Zone Le Perrotin

Résultat au 31/12/2023 : - 144 136€

Une parcelle doit être acquise par la CDC pour la construction des ateliers techniques. Une fois l'opération réalisée le budget pourra être clôturé.

Cette zone doit accueillir un projet d'ateliers-relais selon le résultat de l'étude en cours.

Zone Les Seizins à Saint Denis

Résultat au 31/12/2023 : - 153 568€

Reste 3 lots à vendre. Un lot sera proposé en bail à construire à l'YCO.

Les zones terminées :

Un programme de travaux est établi pour permettre la remise à niveau des voiries et des éclairages au sein des zones communales transférées en 2018.

Après les ZAC des Forges et de la Beaucoursière devraient être rénovées (éclairage).